



Séance ordinaire du 02 juillet 2021

Le vendredi 02 juillet deux mille vingt et un à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de Mars-sur-Allier se sont réunis à la Mairie dans le respect des règles de distanciation relatives à la COVID-19, sur la convocation qui leur a été adressée par Jean DELEUME, Maire.

Etaient présents : BOULON Baptiste, CHEVALIER Véronique, CIRETTE Laurent, CLEMENT Odile DELEUME Jean, FAVARCQ Thierry, GIEMZA Samuel, MERLE Isabelle, PETIT David

Pouvoir donné à : -

Excusé(s) sans pouvoir : HUMBERT Marie

Non excusé(s) : -



Ordre du Jour :

1^{er} temps

Montage d'un barnum à l'Espace Jean-Philippe PETIT pour le pot républicain du 14 juillet (blason marcier)

2^{ème} temps

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 04 juin 2021

Point sur les dossiers d'urbanisme en cours

Approbation du rapport de l'eau 2020 SIAEP Allier Nivernais

Mise à jour des commissions communales suite à la démission de Cécile THONIER

Point sur le dossier FERRAND

Questions et informations diverses

Séance ouverte à : 19h00



En préambule, le Conseil Municipal installe un barnum à l'Espace Jean-Philippe PETIT pour le pot républicain du 14 juillet organisé en partenariat avec le Comité des fêtes.

A cette occasion, le blason de la commune choisi par les Marciens sera dévoilé.

Ensuite, Jean DELEUME demande une minute de silence en mémoire de Jean GESQUIERE, Maire Honoraire et Maire de la commune de 1995 à 2008.

DÉLIBÉRATION N° 2021/JUILLET/001
DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Après délibération, avec 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, Isabelle MERLE est désignée secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 2021/JUILLET/002
APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUIN 2021

Aucune remarque formulée.

Après délibération, avec 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu ainsi présenté.

DÉLIBÉRATION N° 2021/JUIN/003
POINT SUR LES DOSSIERS D'URBANISME EN COURS

Certificat d'urbanisme d'information (CUa) : Néant

Certificat d'urbanisme opérationnel (CUB) : Néant

Permis de construire : Néant

Déclaration Préalable :

SEMENCE Bernard domicilié au 4 Route de Dhéré

→ Déposé le 03 juin 2021

→ Transmis pour instruction le 08 juin 2021

→ Demande de pièces complémentaires le 10 juin 2021

DÉLIBÉRATION N° 2021/JUILLET/004
APPROBATION DU RAPPORT DE L'EAU 2020 SIAEP ALLIER NIVERNAIS

Monsieur le Maire présente et commente le rapport 2020 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable établi conformément à l'article L22245 du Code Général des Collectivités Territoriales et remet au Conseil Municipal les données financières et le compte annuel de résultat de l'exploitation du produit.

Après délibération, avec 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, le Conseil Municipal :

- Valide le rapport 2020 du délégataire du service de l'eau potable
- Charge Monsieur le Maire de régler toutes procédures administratives dont la transmission de la délibération de la commune au SIAEP Allier Nivernais.

DÉLIBÉRATION N°2021/JUILLET/005

MISE A JOUR DES COMMISSIONS COMMUNALES SUITE À LA DÉMISSION DE CÉCILE THONIER

Suite à la démission de Cécile THONIER, et conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante la mise à jour des différentes commissions communales.

- **Les noms en gras sont les Vice-Présidents des différentes commissions communales**

Après délibération, avec 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention le conseil municipal désigne les différents délégués pour les commissions communales suivantes :

FÊTES ET CÉRÉMONIES / RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS

BOULON Baptiste - GIEMZA Samuel - PETIT David

PERSONNEL

DELEUME Jean - HUMBERT Marie - MERLE Isabelle - PETIT David

TRAVAUX / VOIRIE / ESPACES VERTS / CIMETIÈRE / ÉGLISE

BOULON Baptiste - CHEVALIER Véronique - DELEUME Jean - FAVARCQ Thierry
GIEMZA Samuel HUMBERT Marie - PETIT David

Groupe de travail Travaux/Voirie/Espaces Verts

BOULON Baptiste - DELEUME Jean - GIEMZA Samuel - HUMBERT Marie - PETIT David

Groupe de travail Cimetière

BOULON Baptiste - Véronique CHEVALIER

Groupe de travail Église :

Baptiste BOULON, Odile CLEMENT, Jean DELEUME, Thierry FAVARCQ, Samuel GIEMZA

ENVIRONNEMENT / AGRICOLE

CHEVALIER Véronique - CLEMENT Odile - GIEMZA Samuel - HUMBERT Marie - PETIT David

PCS

BOULON Baptiste - CHEVALIER Véronique - CIRETTE Laurent - CLEMENT Odile - DELEUME Jean - FAVARCQ Thierry - GIEMZA Samuel - HUMBERT Marie - MERLE Isabelle - PETIT David

Groupe de travail PCS

CIRETTE Laurent - DELEUME Jean - FAVARCQ Thierry - PETIT David

FAVARCQ Agnès - Secrétariat

DÉLIBÉRATION N°2021/JUILLET/006

DÉSIGNATION D'UN REPRESENTANT AUPRÈS DE LA FÉDÉRATION DES SITES CLUNISIENS (ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°2020/JUIN/008)

Après délibération, avec 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, le Conseil Municipal désigne Odile CLEMENT, en remplacement de David PETIT, en qualité de déléguée aux Sites Clunisiens.

DÉLIBÉRATION N°2021/JUILLET/007
POINT SUR LE DOSSIER FERRAND

Un récépissé du dépôt de plainte a été demandé au Procureur de la République qui a confirmé la bonne réception du dossier et son enregistrement.

L'avocat de la commune, la SCP CLEMANG-GOURINAT a adressé son mémoire en défense dans cette affaire le 30 juin 2021.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il va prendre attache auprès de Maître David GOURINAT dès lundi 05 juillet 2021 après-midi pour lui donner son accord pour le dépôt du mémoire en défense devant le Tribunal compétent.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES
DÉLIBÉRATION N°2021/JUILLET/008
MISE A JOUR DU PLAN CADASTRAL

Monsieur Jean-Pierre BENBLAL, Géomètre Principal du CDIF Nevers interviendra entre le 07 et le 08 juillet 2021 sur la commune pour la mise à jour du plan cadastral.

Sa mission consiste à répertorier et représenter graphiquement sur le plan les constructions neuves, les extensions et les démolitions de bâtiments mais aussi à rectifier, si nécessaire, d'éventuelles erreurs sur le plan cadastral.

La commission « communication » communiquera à ce sujet via la page FACEBOOK de la Mairie et l'application PANNEAUPOCKET.

DÉLIBÉRATION N°2021/JUILLET/009
FERMETURE DE LA MAIRIE

La Mairie sera fermée au public du 12 juillet au 30 juillet inclus pendant les congés annuels de la secrétaire de Mairie.

DÉLIBÉRATION N°2021/JUILLET/010
CHEMIN DE SAINT LEGER

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Cécile THONIER demande du fraisat pour boucher les trous du chemin rural de Saint -Léger.

Le coût d'un camion de 11T00 de fraisat est de 165,00 € TTC. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de demander à l'Entreprise Ludovic PETIT le prix pour 30T de fraisat.

La commune a déjà participé à l'entretien de chemins ruraux comme :

- Chemin de Villard (mitoyen avec la commune de Saint Parize le Châtel

- Chemin de Maré à Nioux (mitoyen avec la commune de Magny-Cours)
- Chemin de Banneriot (rural à partir de la propriété Badia jusqu'à la propriété FITY)

Est-ce que la commune est prête à entretenir les chemins ruraux ? Ce point sera porté à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

DÉLIBÉRATION N°2021/JUILLET/011
BAIL A FERME

L'état des lieux se tiendra le 13 juillet 2021 à 18h00 en présence des locataires, du Cabinet Vincent JOURDIER et de la Municipalité.

DÉLIBÉRATION N°2021/JUILLET/012
RENFORCEMENT RESEAU ENEDIS BASSE TENSION

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le SIEEEN va effectuer des travaux de renforcement du réseau ENEDIS basse tension :

- Chemin du Champ Pagenot pour le forage HUMBERT
- Chemin de l'Isle pour le forage MARX

Date prévisionnelle de début des travaux : courant octobre 2021

DÉLIBÉRATION N°2021/JUILLET/013
SCOLARISATION DES ENFANTS DANS LE RPID DE ST PIERRE LE MOUTIER

Isabelle MERLE propose de porter à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal les demandes de dérogations scolaires.

Une nouvelle fois, Thierry FAVARCQ et David PETIT rappellent que les élus du SICC se sont engagés à ne plus accepter de dérogation afin de pérenniser les classes du RPID.

Suite à la demande de Véronique CHEVALIER lors de la séance du 04 juin dernier, Thierry FAVARCQ distribue au Conseil Municipal les statuts du SICC et le compte rendu de la réunion du SICC du 26 mai 2021.

Dans ce compte rendu, la Présidente du SICC, Martine MONNERY, indique qu'elle avait déjà demandé aux communes adhérentes au RPID de ne pas accorder de dérogations aux parents souhaitant inscrire leur enfant dans une autre commune que celle de leur résidence, qu'elle renouvelle cette demande et qu'elle demande à tous les maires du RPID d'être solidaires afin que les classes ne ferment pas.

DÉLIBÉRATION N°2021/JUILLET/014
REPAS ESTIVAL

Le repas estival du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 6 août 2021 à 19h00 au restaurant du Zebulle Parc à Chevenon. Le Conseil Municipal charge Thierry FAVARCQ de la réservation.

DÉLIBÉRATION N°2021/JUILLET/015
SPECTACLE A MARS-SUR-ALLIER

Un spectacle « Pourquoi les Poules » aura lieu à Mars-sur-Allier le 22 Mai 2022 à 17h00 à l'Espace Jean-Philippe PETIT. Thierry FAVARCQ, Vice-Président à la CCLA en charge de la commission communication et art de vivre rappelle que ce spectacle est en partenariat avec LA MAISON à NEVERS et la CCLA. Prix du billet : 8€/personne

Prochain Conseil Municipal : 03 septembre 2021 à 18h30

Rien ne restant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close à 21h10.

La Secrétaire,
Isabelle MERLE

Le Président,
Jean DELEUME

De la délibération n°2021/JUILLET/001 à la délibération n°2021/JUILLET/015
TABLEAU DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉSENTS

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>SIGNATURE</u>
BOULON	Baptiste	
CHEVALIER	Véronique	
CIRETTE	Laurent	
CLEMENT	Odile	
DELEUME	Jean	
FAVARCQ	Thierry	
GIEMZA	Samuel	
MERLE	Isabelle	
PETIT	David	